



**HAL**  
open science

# La manufacture d'Oberkampf à Jouy-en-Josas, marqueur de l'industrie textile dans l'espace francilien (1800-1818)

Aziza Gril-Mariotte

► **To cite this version:**

Aziza Gril-Mariotte. La manufacture d'Oberkampf à Jouy-en-Josas, marqueur de l'industrie textile dans l'espace francilien (1800-1818). Les Actes du CRESAT, 2019, Les territoires au croisement du temps et de l'espace. Mobilités, identités et paysages, N°spécial de revue/special issue, pp.65-84. hal-04063107

**HAL Id: hal-04063107**

**<https://hal.science/hal-04063107>**

Submitted on 8 Apr 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

En une messe de religion civile.  
Notre mémoire, se sont les temples détruits,  
Ces bois et ces champs, cet espace vide de monuments,  
Ce Désert.  
Lieu de parole et non lieu de parure,  
Lieu de résistance et non lieu de pouvoir.  
Mémoire d'une persécution et d'une lutte,  
Mémoire d'une exclusion et d'une insurrection,  
Rappel de la violence d'une monarchie qui se voulait absolue  
Et de la rébellion légitime qui l'a faite trembler »<sup>25</sup>

Ces anciens lieux de culte clandestin du XVIII<sup>e</sup> siècle, vestiges de ce passé de persécution, sont ainsi devenus des référents identitaires forts sans pour autant qu'un temple ne soit visible<sup>26</sup>. Il est donc plus délicat qu'il n'y paraît de déduire la « confession » d'un paysage dans quelques cas : soit, car la distinction architecturale entre deux lieux de culte n'est pas toujours tranchée, soit, car la visibilité du lieu de culte est symbolique et uniquement transmise par une mémoire communautaire.

Au total, la confession n'a pas été le seul mobile qui a fait agir les individus et groupes face à l'inscription paysagère des lieux de culte d'une autre religion : la dimension sociale de la paroisse catholique dans la France d'Ancien Régime, on pourrait dire la charge affective, explique aussi un difficile partage de l'espace avec les réformés. De la même façon, les « protestants » dans les îles du Pacifique de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, agissent pour d'autres mobiles que ceux purement religieux dans un contexte de rivalité anglo-française. Cependant, c'est avant tout parce qu'ils permettent la pratique du culte, catholique ou protestant, que ces bâtiments — où ces espaces dans le cas des Églises du Désert — sont malmenés ou à l'inverse commémorés. Ce sont donc des lieux porteurs à la fois de la représentation

---

25. Texte de l'Allocution de Jean Baubérot lors de l'assemblée du Désert du dimanche 4 septembre 2005, « Protestantisme français et laïcité : une construction réciproque », URL : <http://museedudesert.com/asso5jb.htm>, consulté le 27 février 2015.

Tous les premiers dimanches de septembre, des milliers de protestants français et étrangers se réunissent à Mialet (Gard), près de la maison du camisard Pierre Laporte dit Rolland, pour célébrer un culte en plein air suivant les pratiques clandestines du Désert.

Sur la mémoire protestante voir BENEDETTI P., DAUSSY H., LÉCHOT P.-O. (dir.), *L'Identité huguenote. Faire mémoire et écrire l'histoire (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Genève, Droz, 2014.

26. BETHÉMONT J., « Religion et territoire : l'Ardèche protestante », Actes du FIG 2002, URL : [http://archives-fig-st-die.cndp.fr/actes/actes\\_2002/bethemont/article.htm](http://archives-fig-st-die.cndp.fr/actes/actes_2002/bethemont/article.htm), consulté le 20 février 2015.

de l'Autre et de sa propre identité. Ce double symbole explique l'accommodation ou le rejet de ces bâtiments dans le paysage.

Le début du xx<sup>e</sup> siècle en France, avec la possibilité pour diverses religions d'avoir des lieux de cultes dans un État devenu laïque, assigne toujours un rôle particulier à ces églises ou temples dans un contexte toutefois pacifié. Suivant l'article 28 de la loi de séparation des Églises et de l'État, les lieux de culte demeurent dans la République les seules traces, dans le paysage public, d'une religion<sup>27</sup>. Leur inscription dans le paysage reste ainsi le symbole — en particulier pour les religions minoritaires — d'une intégration sociale et politique réussie.

---

27. « Art. 28 — Il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au culte, des terrains de sépulture dans les cimetières, des monuments funéraires, ainsi que des musées ou expositions », loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État (voir sur Legifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000508749>)

## **AZIZA GRIL-MARIOTTE**

LA MANUFACTURE D'OVERKAMPF À JOUY-EN-JOSAS, MARQUEUR  
DE L'INDUSTRIE TEXTILE DANS L'ESPACE FRANCILIEN (1800-1818)<sup>1</sup>

*Aziza Gril-Mariotte est maître de conférences en histoire de  
l'art à l'université de Haute-Alsace et membre du CRESAT*

Lorsque la prohibition prend fin en 1759, des ateliers pratiquent déjà l'indiennage à Paris, mais leurs impressions restent le plus souvent limitées à des productions en *petit teint* et à des teintures à la réserve<sup>2</sup>. Les fabriques d'indiennes se développent dans la région parisienne où elles disposent d'eau et d'espace indispensables à une véritable production industrielle tandis que la proximité de Paris facilite la commercialisation des toiles. L'état des fabriques de toiles peintes dressé en 1786 par les inspecteurs des manufactures donne une idée du développement de l'indiennage en Île-de-France dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (annexe 1)<sup>3</sup>.

Dès 1786, la manufacture de Jouy fondée par Christophe-Philippe Oberkampf en 1760 figure parmi la plus importante fabrique de toiles peintes en quantité de pièces imprimées, même si Baron de Beauvais reste un concurrent non négligeable, celui là même à qui Oberkampf a racheté la fabrique de Corbeil en 1770 pour son

---

1. Cet article est une version remanié d'une Journée d'études : *La production textile en Ile-de-France du Moyen Age à nos jours*, organisée par l'Association Française pour l'Etude du Textile, Paris, 17 et 18 novembre 2006. Je remercie Serge Chassagne pour sa relecture bienveillante.

2. Les toiles imprimées en *petit teint* contrairement à celles en *grand teint* sont ornées de motifs qui ne tiennent pas le lavage, car les couleurs ont été appliquées sans mordant qui permet de fixer les teintures dans les fibres de la toile. La teinture à la réserve consiste à appliquer des réserves souvent en cire avant le passage de la toile dans un bain de teinture qui sont ensuite enlevées à l'eau chaude et laissent apparaître des motifs « réservés » sur le fond.

3. A. N., F12, 1404a, *État des Généralités dans lesquelles sont établies des fabriques de toiles peintes ou imprimées, des lieux où elles sont situées, de la quantité approximative des pièces imprimées annuellement dans chacune d'elles*. Document publié de nombreuses fois, notamment in DEPITRE E., *La toile peinte en France au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1912, p. 24.

frère Frédéric. Dans sa manufacture à Corbeil, située en réalité à la limite de la commune d'Essonnes, surnommée *L'Indienne*, Frédéric « n'avait jamais songé à travailler sur une grande échelle, ni à se lancer dans une fabrication compliquée, qui exige des moyens dispendieux. Il n'imprimait que des genres courants et d'une vente assurée. Les mignonnettes à deux et trois couleurs et les châles pour la classe moyenne formaient l'article principal de ses produits<sup>4</sup>. »

Le développement de la manufacture de Jouy se poursuit avec la construction en 1792-1793 d'un grand bâtiment de plus de 100 mètres de long où sont rassemblées les différentes opérations d'impression tandis que les autres bâtiments et l'ensemble des prés sont clos par un mur d'enceinte. La manufacture d'Oberkampf s'affiche alors dans le paysage industriel francilien comme la plus grande fabrique de toiles peintes. L'importance que prennent les bâtiments à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ne fait que préfigurer le développement de la manufacture, quelques années plus tard (annexe 2). Les innovations techniques, mises au point durant les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, marquent une nouvelle évolution dans l'indiennage français. Quelles sont les innovations techniques mises au point par Oberkampf dans sa manufacture et leurs conséquences sur la production ? Comment le développement technologique de la manufacture de Jouy a favorisé l'émergence d'un nouveau paysage manufacturier en Île-de-France ?

À l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, la manufacture de Jouy est constituée de deux ensembles : la fabrique proprement dite qui n'a cessé de se développer depuis sa fondation en 1760 et dont l'espace est délimité par un mur d'enceinte qui englobe l'ensemble des bâtiments, *L'Indienne* à Essonnes, rachetée à son frère en 1796 et qui constitue une succursale de la manufacture. Le domaine s'agrandit encore lors de l'achat du domaine de Chantemerle, à Essonnes, le 22 ventôse an XII (13 mars 1804) pour créer un établissement pour filer et tisser le coton. Les travaux de L'Usine débutent en 1806, lorsque Oberkampf obtient l'autorisation d'établir une filature et se poursuivent jusqu'en 1810<sup>5</sup>.

La fabrication des toiles peintes avant d'être intégrée dans une structure beaucoup plus large, connaît un développement technique considérable grâce à des innovations qui vont marquer pour longtemps l'indiennage français : impression au cylindre de cuivre, découverte d'un vert solide et impression à l'enlevage.

---

4. WIDMER G., *Le Mémorial de la manufacture de Jouy*, manuscrit, 1858, collection privée, p. 152.

5. CHASSAGNE S., *Oberkampf un entrepreneur capitaliste au siècle des Lumières*, Paris, 1980, p. 190.

Depuis longtemps, Oberkampf s'intéresse au cylindre, nouvelle technique d'impression mise au point en Angleterre. En 1804, il écrit :

« L'impression au cylindre graver a occupé les têtes depuis longtemps... j'en sentir la possibilité mais le manque de temps étant toujours commandé par les affaires courantes... mais quand j'ai été assuré qu'on employait ce moyen en Angleterre alors j'ai pris la résolution d'en faire la dépense<sup>6</sup>. »

Cette nouvelle façon d'imprimer, mise au point par un Écossais Bell en 1783, est employée dans les manufactures anglaises en 1785<sup>7</sup>. Oberkampf a sans doute vu la machine en fonctionnement, car dès 1787-1788, il demande aux frères Perier des ateliers de Chaillot de lui en construire une qui est expérimentée en 1793<sup>8</sup>. Une nouvelle machine est mise au point en 1797, Oberkampf poursuit son récit :

« On a fait dans la maison un modèle avec laquelle on a pu imprimer & qui a commencé à nous éclaircir & à m'indiquer les choses indispensables pour pouvoir travailler en grand alors j'ai employé Mr Perier le Jeune bon mécanicien qui en a fait un dessin d'après les renseignements que nous lui avons donnés... enfin la machine a été faite... mais nous ne pouvions travailler avec... le plus grand empêchement a été causé par le dossier qui faisait des plis, une raison majeure & que je garde pour moi pour empêcher, a exigé qu'on s'en occupe plus sérieusement, nous étions dans le fort de la Révolution, on a brûlé en Normandie des machines à filer, le coup terrible que celle-ci porte à l'impression ordinaire, il aurait été bien imprudent de donner de l'ombre aux imprimeurs qui alors ont été pour ainsi dire plus maître que moi, enfin l'ordre se rétablit... les marchandises anglaises... quelques dessins rayés dont on ne peut voir aucun rapport imprimé au cylindre est entré en vogue en France, & on s'y est livré de nouveau en 1802 et le succès a répondu à nos espérances<sup>9</sup>. »

---

6. C.A.M.T., 41AQ1.80, « 1803-1804 *Réflexions d'Oberkampf sur les techniques d'impression, les couleurs, les matériaux utilisés...* », les citations sont retranscrites en conservant l'orthographe et les fautes.

7. CHAPMAN S. D., CHASSAGNE S., *European textile printers in the Eighteenth century, a study of Peel and Oberkampf*, Londres, 1981, p.30.

8. CHASSAGNE S., *Le coton et ses patrons : France 1760-1840*, Paris, 1991, p.379.

9. C.A.M.T., 41AQ1.80, *1803-1804 Réflexions d'Oberkampf sur les techniques d'impression, les couleurs, les matériaux utilisés...*

Mais pour que l'impression au rouleau soit rentable comparée à la plaque de cuivre ou même à la planche de bois, il a fallu : « un moyen sûr & prompt de graver les cylindres, Mr Perrier nous a été d'un grand secours [...] Il nous a fait une machine à tourner les cylindres & à les graver [...] Nous avons gravé au moins 36 cylindres quoique nous n'en ayons que 24 qui travaille à imprimer. » Gottlieb Widmer attribue l'invention de cette machine à son frère Samuel, en réalité, le témoignage d'Oberkampf atteste que « Widmer l'aîné mon premier aide de camp » n'a eu de cesse de l'améliorer. D'après Gottlieb Widmer :

« Cette machine grave en cinq ou six jours un dessin qu'un habile graveur ne graverait pas en moins de six mois et la gravure ainsi exécutée est infiniment plus parfaite que la gravure faite à la main. Il y a d'ailleurs des dessins composés d'une multitude d'objets si petits, si délicats, si réguliers et qui doivent être si exactement espacés entre eux qu'ils feraient le désespoir du plus adroit graveur tandis que la machine les rend avec une précision mathématique. »

Il décrit le principe de cette machine formée d'un « poinçon d'acier, gravé en relief, qui imprime le dessin dans la surface du cylindre, par la pression d'un balancier mobile qu'une vis parallèle, munie d'un diviseur, fait marcher sur la longueur du cylindre, pendant qu'un autre diviseur, fixé sur son axe, le fait mouvoir dans le sens de sa circonférence<sup>10</sup>. »

Cette machine était installée dans « un petit bâtiment composé de trois pièces au rez-de-chaussée & grenier au-dessus. La première pièce renferme une machine à tourner & graver les cylindres de cuivre, composée de son établi en bois de ses deux tours en l'air avec leurs système de rouages en cuivre, de son axe en fer & de deux grandes vis de ses deux tours en l'air avec leur système de rouages en cuivre, de son axe de fer & de deux grandes vis<sup>11</sup>... »

En 1804, Oberkampf affirmait que : « L'impression au cylindre graver à tout les avantages & qui ne peuvent être remplacé (au moins jusqu'à présent) par aucune manière d'imprimer l'on ne peut voir les rapport des planches qu'il est impossible d'empêcher sans ce moyen la netteté du dessein est aussi bonne que les autres et la

10. WIDMER G., *op. cit.*, p.214-215.

11. C.A.M.T., 41AQ14, *Inventaire commercial dressé à la suite du décès d'Oberkampf, le 25 octobre 1815, par Jacques François Péteineau, maire de Jouy & Samuel Widmer*, p. 11-13.

promptitude est au desus de toute comparaison... Cette manière d'imprimer fera tomper (sic) tout les autres (avec le temps)<sup>12</sup>. »

Effectivement, l'impression au rouleau devait beaucoup plus tard dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle faire disparaître les techniques d'impression manuelle. Oberkampf remarque également que le cylindre contrairement à la planche de cuivre, imprime en continu, évitant les raccords mal faits et le renvoi des pièces « planchées » par les commerçants<sup>13</sup>.

L'introduction de cette nouvelle technique d'impression a favorisé la production des mignonnettes, toiles ornées de petits motifs en une, deux ou trois couleurs qui étaient jusqu'à présent imprimées à la planche de bois ou de cuivre et des filets, de très fines rayures souvent imprimées sur des fonds de couleurs. L'impression au cylindre a également contribué à la diffusion des motifs cachemires réalisées avec des fines stries, mais également ces formes étonnamment modernes de motifs ondulants jouant sur des jeux d'optique.



12. WIDMER G., *op. cit.*, p.214-215.

13. Parmi les défauts qui sont parfois reprochés au fabricant par ses clients celui de « planché » signifie que les dessins sont mal raccordés lors du report de la planche, ce défaut peut se trouver aussi bien dans les toiles imprimées à la planche de bois que celles à la planche de cuivre.





### Récapitulatif des toiles imprimées en aune à Jouy et à Essonnes de 1802 à 1813<sup>14</sup>

ANNÉES	IMPRESSIONS AU CYLINDRE	IMPRESSIONS À LA PLANCHE DE CUIVRE	IMPRESSIONS À LA PLANCHE DE BOIS	TOTAL	DONT IMPRESSION À FAÇON CYLINDRE ET PLANCHE
1802	178 244	171 000	460 088	<b>809 332</b>	
1803	504 534	170 500	358 933	<b>1 033 967</b>	506 484
1804	904 825	138 000	403 837	<b>1 446 662</b>	882 521
1805	1 056 080	175 288	493 008	<b>1 724 376</b>	875 868
1806	547 223	71 194	401 805	<b>1 020 222</b>	440 478
1807	448 907	120 677	492 734	<b>1 062 318</b>	238 869
1808	600 032	89 544	438 824	<b>1 128 400</b>	289 731
1809	611 116	149 332	370 856	<b>1 131 304</b>	193 023
1810	579 310	54 816	300 101	<b>934 227</b>	206 888

Dès 1803, l'impression au cylindre est presque trois fois plus importante que celle à la planche de cuivre et elle dépasse les impressions à la planche de bois. 1805 reste l'année record pour l'impression au cylindre, car elle est six fois plus importante que celle à la planche et deux fois comparée à celle à la planche de bois. Pourtant l'importance de cette production en nombre de pièces imprimées ne signifie pas pour autant que la manufacture de Jouy favorise une production de toiles bon marché, au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Au contraire, Oberkampf reste attaché au perfectionnement du matériel de fabrication et des procédés de teinture en n'utilisant que des matières premières de grande qualité<sup>15</sup>.

Les autres innovations techniques mises au point à la manufacture de Jouy au début du XIX<sup>e</sup> siècle concernent les teintures. En 1803, Oberkampf installe

14. Tableau établi par Louis BERGERON, in *Banquiers, négociants et manufacturiers parisiens du Directoire à l'Empire*, 1978, p. 224.

15. BERGERON L., *Banquiers, négociants et manufacturiers parisiens du Directoire à l'Empire*, Paris, 1978, p. 225.

un laboratoire de chimie dans les bâtiments de la fabrique où son neveu Samuel Widmer travaille avec Émile, son fils et Amédée Berthollet, le fils du célèbre chimiste<sup>16</sup>. Leurs travaux permettent l'élaboration de nouvelles teintures et aboutissent en 1805 à la découverte d'un vert solide. Auparavant le vert était obtenu en appliquant au pinceau du bleu d'indigo par les fameuses pinceauteuses sur des parties teintées en jaune de gaude, cette couleur était alors nommée *vert de pinceau* ou *vert de gaude*. Déjà en 1804, après la paix d'Amiens, avec l'appui de Jean-Antoine Chaptal, Oberkampf a fait libérer Robert Hendry un prisonnier anglais, coloriste de son métier et qui avait travaillé dans les plus grandes manufactures anglaises. Oberkampf espérait profiter ainsi des dernières innovations techniques mises au point en Angleterre. Effectivement, ce prisonnier va rester pendant deux ans à la manufacture et permettre de connaître « les enlevages de toutes espèces<sup>17</sup> ». Cette technique remplace celle de la teinture à la réserve : à l'aide d'un moule de bois, on disposait sur la toile un rongeur composé d'acide tartrique ou citrique, mélangé à un épaississant. La toile est ensuite trempée dans un bain de chaux et les dessins en blanc apparaissaient, on obtient la même chose avec du jaune, en ajoutant des sels de plomb et du bichromate<sup>18</sup>. Ces nouveaux procédés de teintures ne provoquent pas une révolution dans la pratique de l'indiennage, contrairement à l'introduction du rouleau de cuivre, mais ils permettent d'économiser de la main d'œuvre, de raccourcir les temps de fabrication et d'obtenir des dessins d'une grande finesse.

L'impression à l'enlevage va aboutir à la réalisation de nouveaux dessins et de nouveaux genres d'impression dont certains connaissent un succès particulier. Dès 1806, la manufacture envoie à ses correspondants « une collection d'échantillons sur toile genre dit à la rongerie ou à l'enlevage<sup>19</sup>. »

« Il s'agissait d'imprimer le dessin sur une toile teinte d'avance d'un fond uni et de l'en faire ressortir en blanc, à l'aide d'un mordant qui enlevait la couleur. C'était un véritable progrès dans l'art de la toile peinte, parce que le procédé se prêtait à

---

16. BERTHOLLET C. et A., *Éléments de l'art de la teinture*, Paris, 1804, T 1, p. 210. La présence du fils du célèbre chimiste dans la manufacture est une exception, mais il s'est engagé à conserver le plu grand secret sur les expériences qui sont menées dans le laboratoire.

17. CAMT, 41AQ 1.127.

18. BREDIF J., *Mémoire de Maîtrise*, Paris, 1978, p. 8.

19. C.A.M.T., 41AQ89.322.

des variations infinies, en même temps qu'à une exécution parfaite et expéditive, surtout pour l'impression au cylindre et à la planche de cuivre<sup>20</sup>. »

Pendant longtemps, l'impression à l'enlavage fut appliquée à des motifs déjà répandus dans les toiles peintes, mais en 1817, cette méthode de teinture est appliquée à la fabrication d'un « genre nouveau très distingué. C'était une invention de M. Jules [Mallet]<sup>21</sup>, composée de charmants dessins enluminés, divisés en lés au moyen de larges bandes horizontales assorties au dessin pour former une bordure au bas de la robe. On leur donna le nom de *Bayadères*, emprunté d'un opéra nouveau »<sup>22</sup>. Ces toiles peintes dont les motifs s'inspirent de la dentelle sont imprimées en rubans de différentes largeurs pour agrémenter les toilettes ou bien sous forme de robes. En 1818, les motifs *bayadères*, déclinés en motifs et en coloris variés, forment une partie importante des impressions pour le vêtement, « ce genre est le plus en usage parmi les femmes les plus distinguées et à le plus grand succès on coud au bas des robes deux rangs de volants et l'on garnit les manches et le corsage de petits volants et de petites bordures<sup>23</sup>. »



Échantillons de Bayadères Album Feray volume 1, p. 55 (M.T.J. inv.000.4.36)

20. WIDMER G., *op. cit.*, p. 258.

21. Louis-Jules Mallet, marié avec Emilie Oberkampf, une des filles de Christophe-Philippe Oberkampf, dirige, à partir de 1816, l'atelier des dessinateurs de la manufacture.

22. WIDMER G., *op. cit.*, p. 432.

23. C.A.M.T., 41AQ95.882.

Au même moment, ce nouveau procédé de teinture est aussi employé dans la création d'un nouveau genre de « meubles à ornements dans différentes nuances [...] ». Ces meubles remplacent parfaitement les soieries de Lyon et la garniture de tout un fauteuil n'emploie qu'une aune 7/8 l'aune étant 6f en  $\frac{3}{4}$  et 6f50 en  $\frac{7}{8}$  » dont « la mode en a pris très fortement en France & les personnes les plus riches ne dédaignent pas de s'en meubler.<sup>24</sup> » L'impression à l'enlavage favorise la fabrication de ces nouveaux meubles qui déclinent motifs de rosaces, pomme de pin, enroulements d'acanthé en différentes tailles, reprenant les formes répandues dans la décoration des intérieurs.



Échantillons de meubles à ornements Album Feray, volume 1 p. 47 (M.T.J. inv.000.4.36)

Le niveau technique atteint par la manufacture de Jouy dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle la place comme la plus importante en France. L'exposition nationale des produits de l'Industrie en 1806 marque la consécration de la manufacture, Oberkampf y reçoit la médaille d'or de première classe :

« La manufacture de toiles peintes formée à Jouy par M. Oberkampf a été en France le berceau de ce genre d'industrie qui satisfait à une consommation si étendue et forme aujourd'hui une branche de commerce

24. C.A.M.T., 41AQ95.962 ; 41AQ96.179.

si importante ; M. Oberkampf doit en être considéré comme le fondateur parmi nous. La manufacture de Jouy tient le premier rang par le choix des tissus, par la beauté et la solidité des couleurs, par la variété et le goût des dessins. C'est l'établissement qui a le plus servi à l'avancement de l'art d'imprimer les toiles. Le jury décerne à Mr Oberkampf une médaille d'or<sup>25</sup>. »

En 1810, un des prix décennaux destinés à récompenser « les ouvrages les utiles à l'avancement des sciences et des arts, les inventions les plus utiles aux arts et métiers et les établissements les plus avantageux aux progrès de l'agriculture et de l'industrie » est attribué à Oberkampf, malgré son refus, pour l'ensemble de ses travaux à Jouy et à Essonnes comme « le fondateur de l'établissement le plus utile à l'industrie<sup>26</sup> ». Par sa taille, le niveau technique de ses infrastructures et sa réputation, la manufacture de Jouy domine l'industrie des toiles peintes. Cette suprématie n'est pas sans conséquence sur le paysage manufacturier francilien, mais elle n'empêche pas la présence de nombreuses autres fabriques (annexe 4).

Les documents d'archives manquent pour connaître avec précision la situation des manufactures franciliennes après 1792, lorsque les inspecteurs des manufactures sont supprimés. Sous l'Empire, il existe les Procès-verbaux des séances du Conseil des Fabriques et des Manufactures, mais la question de l'industrie des toiles peintes y occupe une place moindre dans la mesure où le grand problème est le développement de l'industrie cotonnière. Cependant, Napoléon, très attaché à l'industrie nationale, devait par le décret impérial du 26 juin 1806 demander aux préfets d'établir une liste des fabricants et des manufactures de leurs départements<sup>27</sup>. Les

---

25. A.N. F12/985. Exposition des produits de l'Industrie.

26. CHASSAGNE S., *Oberkampf un entrepreneur capitaliste au siècle des Lumières*, Paris, 1980, p. 217. AMNT. 2003 059 4, « concernant les prix décennaux promis par l'empereur je n'en profiterai pas, on pourra avec raison me taxer d'acapareur d'honneur. Je trouve que j'ai déjà été assez récompensé & sans que je n'ai rien demandé 1<sup>er</sup> l'ancien gouvernement m'a donné de lettre de noblesse, 2<sup>e</sup> le juré nationale ma adjuger la médaille d'or comme fondateur de la fabrication des toiles peintes en France & donc j'ai été très flatter. 3<sup>e</sup> sa majesté l'Empereur a mis le comble à tous qu'un artiste peut désiré en venant visité mon Etablissement et en me donnant lui-même d'une manière si généreuse la croix d'honneur qu'il avez a sont habit. Je serai un ingrat si j'osois demander a avoir le prix en questions ».

27. A. N., F/12/1567, 1568, 1569, 1627. Voir CHASSAGNE S., « L'enquête, dite de Champagne, sur la situation de l'industrie cotonnière française au début de l'Empire (1805-1806) », in *Revue d'Histoire Economique et Sociales*, 1976, n° 54.

réponses des préfets sont plus ou moins précises, mais elles permettent d'avoir une idée de l'importance des autres fabriques (annexe 4).

En 1805, à Choisy-le-Roi, les Suisses Roux, Fazy et Cie emploient 40 ouvriers et impriment 10 000 pièces par an ; à Epinay, chez Villiot aîné entre 1802 et 1808, on compte environ 70 ouvriers et 10 000 pièces sont imprimées. À Melun, la fabrique de Perrenod, qui subsiste avec différents associés, depuis 1776, emploie 30 ouvriers. À proximité de Paris, Saint-Denis reste sous l'Empire un grand centre de fabrication d'indienne, le plus important fabricant est Rodolphe Ebingre, en activité depuis 1772 jusqu'en 1820, en 1805, il emploie 500 ouvriers et imprime 22 000 pièces par an. Le deuxième grand centre, plus éloigné de Paris, est Beauvais avec Baron neveu, Sallé et Cie qui détient la plus importante fabrique. Autour, de nombreux petits ateliers impriment en petit teint et teignent à la réserve des toiles, mais ils n'apparaissent pas dans les statistiques. La manufacture la plus proche de Jouy est celle de Bièvres à Essonne, fondée en 1798 par Grémond elle est rachetée en 1800 par Jean-Jacques Dollfus, le fils du fondateur de la manufacture de Wesserling en Alsace, elle fonctionne jusqu'en 1830. Gottlieb Widmer, neveu d'Oberkampf, évoque cette manufacture au début du XIX<sup>e</sup> siècle : « Ils déployèrent beaucoup d'activité pour monter leur entreprise sur un bon pied et lui donner une certaine importance. Ils firent bien assez tôt d'assez bonne marchandise. Ce voisinage ne causa aucune concurrence fâcheuse à la manufacture de Jouy, mais il ne se forma point de confraternité entre les deux établissements<sup>28</sup>. » La fabrique de Bièvres emploie alors 200 ouvriers et produit entre 12 et 15 000 pièces par an.

La production des fabriques de toiles peintes en Île-de-France ne pouvait en effet concurrencer la manufacture de Jouy qui employait 1318 ouvriers en 1805 et imprimait plus de 76 000 pièces par an<sup>29</sup>. Si Oberkampf risquait peu des autres fabriques implantées en Île-de-France, l'activité de sa manufacture ne pouvait que favoriser les autres fabricants, car elle attirait de nombreuses personnes, marchands, visiteurs, techniciens et ouvriers spécialisés. Cette présence n'est cependant pas sans inconvénient, car elle favorise la débauche occasionnelle des ouvriers. Par exemple, en 1800, la fabrique de Bièvres confie du travail à des graveurs de la manufacture de Jouy en les payant à la tâche, ce qui provoque la colère d'Oberkampf :

---

28. WIDMER G., *op. cit.*, p. 230.

29. C.A.M.T., 41AQ7, *État des marchandises imprimées (bois et cuivre) 1795-1804 et Note des artistes et ouvriers employés à la manufacture de Jouy et Essonne qui n'en font qu'une*, 1805.

« Je suis informé que quelques-uns de mes graveurs, qui tous travaillent chez moi à la journée, travaillent aussi pour vous à la tâche. Permettez-moi de vous observer que cela n'est pas bien, et que je ne me permettrais pas d'occuper ainsi les vôtres parce que cela produit le plus mauvais effet parmi les ouvriers et doit tourner contre les intérêts communs. Il y a peu de jours qu'un imprimeur est venu ici demander de l'ouvrage et on l'a refusé parce qu'il n'avait pas de congé quoiqu'il ait offert de l'apporter. Vous n'aurez jamais à me reprocher que je prendrais un seul de vos ouvriers, s'il n'est porteur de son congé, j'espère éprouver le même procédé de votre part, ne désirant n'en tant que vivre en bon voisin avec vous et à notre mutuelle satisfaction<sup>30</sup>. »

Oberkampf omet de préciser que rien n'empêche un graveur de travailler à la pièce pour un autre patron que son employeur, sauf s'il a signé un contrat devant notaire l'engageant à ne travailler qu'à Jouy, alors que l'embauche d'un ouvrier sans l'accord de son ancien employeur est punie par la loi. Si l'installation de fabriques à proximité de Jouy ne représente pas une véritable concurrence vu son ampleur, elle n'est toutefois pas sans inconvénient. Mais la plupart du temps, Oberkampf semble entretenir de bonnes relations avec ses confrères. Ainsi Ebingre, fabricant à Saint-Denis, lui demande son soutien en janvier 1791 pour une pétition contre la libre entrée des toiles peintes de Mulhouse, alors en discussion à l'Assemblée Nationale « par devoir et pour l'intérêt commun<sup>31</sup> ».

Pour les autres fabricants, la proximité de Jouy est un atout, ils profitent du rayonnement de sa suprématie technique et artistique, car ils sont les premiers informés des nouveaux procédés d'impression et de teinture. Oberkampf en effet, ne cherche pas à protéger sa nouvelle machine à imprimer au cylindre de cuivre, même si plus tard il regrettera : « D'avoir permis que la machine ait été montée dans les ateliers de Chaillot, car sitôt qu'on a été assuré dans le public qu'on imprimait à Jouy au cylindre, il s'est trouvé un homme à Paris qui s'en sera procuré le dessin et qui en fait pour ceux qui en veulent<sup>32</sup>. »

---

30. C.A.M.T., 41AQ85/349.

31. ANMT, 2003 059 4, Ebingre de Saint-Denis, le 10 janvier 1791, « comme je ne sçais si vous avez été informé d'un rapport qu'on fait les députés de la république de Mulhouse a l'assemblée nationale, tendant à jouir des mêmes prérogatives que les fabricants de la France,, je crois et par devoir et pour l'intérêt commun vous le communiquer. »

32. C.A.M.T., 41AQ1.80, *Réflexions et conseils d'Oberkampf sur les techniques d'impression, les couleurs, les matériaux utilisés...*, 1803.



Il s'agit de Jean-Louis Lefebvre serrurier-mécanicien qui en fournit une à la manufacture de Wesserling en 1803, puis l'année suivante, à celle de Bièvres et de Baron à Beauvais<sup>33</sup>. Le rayonnement de la manufacture de Jouy favorise donc le développement technique des autres fabriques, même si la diffusion de l'impression au cylindre reste limitée aux fabricants qui disposent de moyens financiers suffisants et d'ouvriers formés. L'influence de la manufacture de Jouy est également visible dans l'imitation des impressions à l'enlèvement dont « Jouy en exploita la fabrication assez longtemps avant que d'autres manufactures fussent en mesure de les imiter<sup>34</sup> » ; mais également dans la copie des dessins qui reste le principal problème l'indiennage et qui ne se limitait pas aux fabriques franciliennes.

L'implantation de fabriques d'impression dans les environs de Paris s'explique d'abord par l'attrait de la capitale et son immense marché plutôt que la présence de la manufacture de Jouy. Cependant, sa réputation et son développement technique ont été un modèle pour les autres fabricants qui ont également profité de la politique d'approvisionnement en toiles écruës mise en place par Oberkampf, au début du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1790, Oberkampf répond à un fabricant d'Amiens qui lui proposait des toiles de coton : « Elles sont en général toutes trop légères très inégales dans la filature et dans le tissu... Je ne trouverais pas mon avantage sur celles-ci ; vu que les consommateurs qui ne viennent chercher que le beau dans chaque genre... Je vous remets ci inclus un échantillon de toile anglaise qu'il faudrait imiter... Je pense bien comme vous Messieurs qu'il faudrait encourager les Manufactures du Royaume et le moyen le plus efficace serait de renoncer à toutes les Marchandises qui nous arrivent toutes fabriquées de l'Inde<sup>35</sup>. »

La manufacture consomme alors d'importantes quantités de toiles des Indes jusqu'en 1806, importées directement de Londres ou par des voies détournées selon la situation politique. Cependant dès 1800, Oberkampf se fournit en toiles nationales, mais leur qualité ne le satisfait pas, il encourage donc les fabricants à développer un tissage fin et serré. L'importance que représentent les achats de toiles de coton pour le fabricant explique que dans le même temps, il projette de posséder une filature et une tissanderie en achetant le domaine de Chantemerle à Essonnes. En 1806, l'instauration du Blocus continental l'oblige à abandonner

---

33. CHASSAGNE S., *Le coton et ses patrons : France 1760-1840*, Paris, 1991, p. 378. La machine est vendue 18 000 francs.

34. WIDMER G., *op. cit.*, p.258.

35. C.A.M.T., 41AQ82.7-8.

définitivement l'impression des cotons indiens, il multiplie les lieux d'achats, après la Picardie, la région parisienne est sa principale source d'approvisionnement. Ses besoins en toiles de coton expliquent en partie les nombreux ateliers cotonniers qui se montent dans la région parisienne et dans toute l'Île-de-France<sup>36</sup>. Oberkampf entretient des relations avec environ une vingtaine de manufacturiers de la capitale, il fait également travailler à façon des métiers à tisser dans la fabrique de Feret à Cormeilles<sup>37</sup>. Le développement de l'industrie cotonnière francilienne est donc favorisé par les besoins considérables de la manufacture de Jouy, d'autant plus que la filature d'Essonne n'entre en activité qu'en 1810 et que sa production restera pendant longtemps de mauvaise qualité<sup>38</sup>. Les autres fabriques de toiles peintes ne pouvaient que profiter de l'essor de l'industrie cotonnière en Île-de-France. Les documents textiles manquent pour comparer la production de Jouy avec celles des autres fabriques franciliennes, mais il est certain que la prépondérance de la manufacture d'Oberkampf était visible aussi bien dans l'organisation technique de la fabrication que dans l'attention qu'il accordait à la création des dessins.

À l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, la manufacture de Jouy domine l'indiennage français, « une entreprise très au-dessus de la moyenne » comme le rappelle Louis Bergeron<sup>39</sup>. L'importance de ses bâtiments, les nombreux ouvriers qui y travaillent et l'extension avec *L'Indienne* et *L'Usine* de Chantemerle à Essonne marquent le paysage manufacturier francilien (annexe 3 et 4). La suprématie de la manufacture de Jouy est alors totale, elle est surtout perceptible dans le domaine technique, mais elle se manifeste aussi dans les motifs des toiles avec l'apparition de nouveaux thèmes iconographiques ou de nouveaux genres d'impression. La manufacture renouvelle fréquemment ses créations afin d'alimenter le marché des nouveautés, mais la manufacture n'exerce pas longtemps son monopole, car ses créations sont rapidement copiées et récupérées par les autres fabricants. La réputation et la renommée de la manufacture d'Oberkampf ont contribué à la méconnaissance des nombreuses fabriques de toiles peintes qui fonctionnent pendant ses années à Paris et dans ses environs, mais elle s'explique surtout par le manque de documents et leurs productions très ordinaires qui n'ont pas été conservés, à quelques exceptions près.

---

36. BERGERON L., *op. cit.*, p. 235.

37. *Ibid.*, p. 237-238.

38. *Ibid.*, p. 239-241.

39. BERGERON L., *op. cit.*, p. 223.

L'industrie des toiles peintes est constituée de productions très diverses, celles de la manufacture de Jouy figurent parmi les plus chères, car Oberkampf refuse de restreindre la qualité de ses impressions pour diminuer ses prix. L'activité de la manufacture de Jouy n'est donc pas un obstacle au développement d'autres fabriques en Île-de-France, bien au contraire celles-ci profitent de l'organisation économique et technique qu'elle suscite et peuvent satisfaire le goût populaire pour les toiles peintes en imprimant des toiles plus ordinaires et meilleur marché. La concurrence que subit la manufacture ne vient pas des fabriques franciliennes, mais des grands centres de productions, Mulhouse et Rouen-Bolbec ainsi que des bas prix anglais. Dès 1811, L'état de situation de la manufacture dressé à la demande du sous-préfet du canton de Versailles remarque qu'elle n'emploie plus que 881 ouvriers et que « la prospérité de l'établissement a été en diminuant depuis 7 ans d'abord par la multiplication des manufactures du même genre et depuis 2 ans par la diminution réelle de la consommation<sup>40</sup>. »

---

40. C.A.M.T., 41AQ4.

## ANNEXE 1

**État des Généralités dans lesquelles sont établies des fabriques de toiles peintes ou imprimées, des lieux où elles sont situées, de la quantité approximative des pièces imprimées annuellement dans chacune d'elles 1786<sup>41</sup>.**

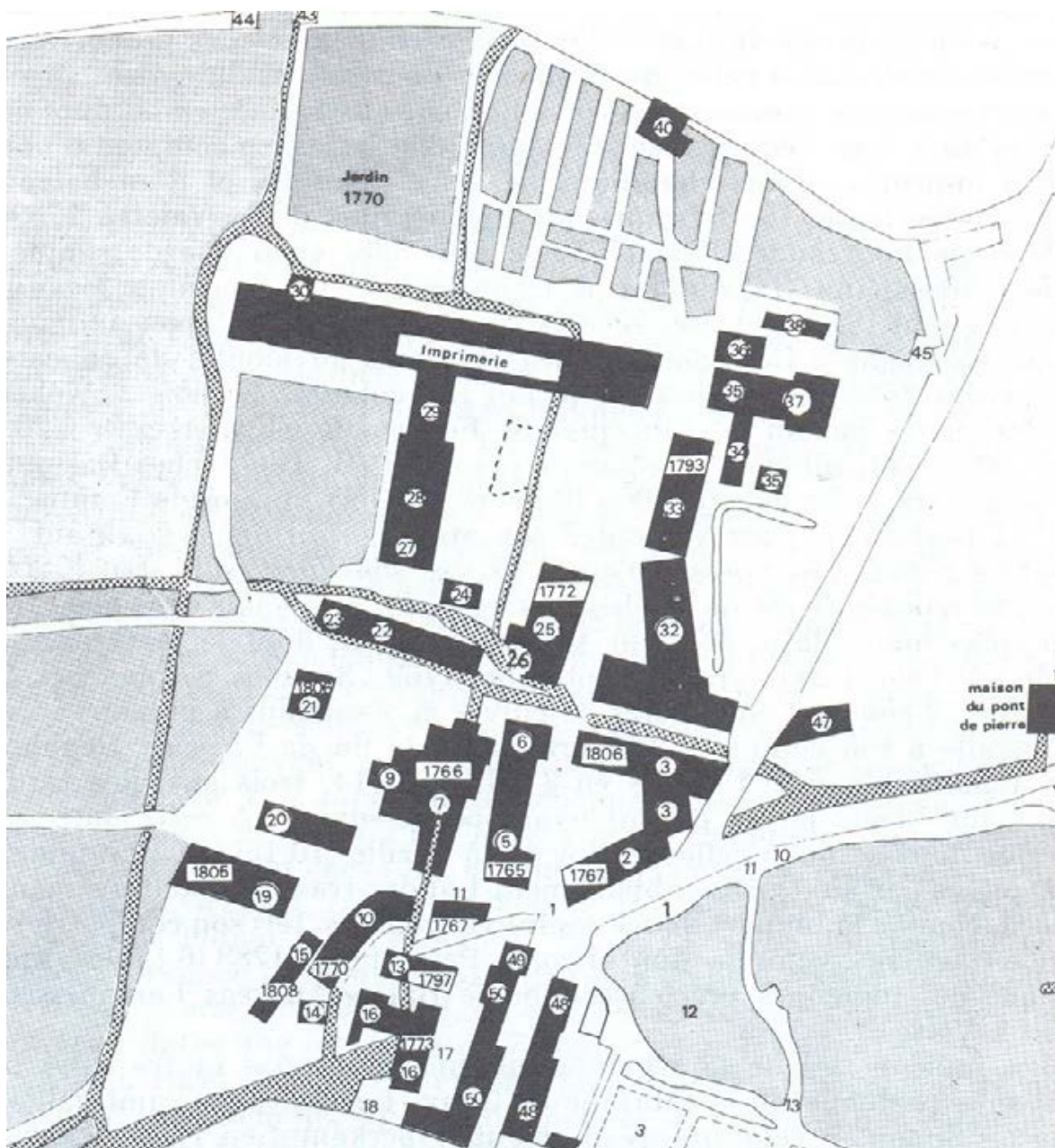
LIEUX OÙ SONT ETABLIES LES MANUFACTURES	NOM DES ENTREPRENEURS	QUANTITÉ <sup>2</sup> APPROXIMATIVE DES PIÈCES IMPRIMÉES ANNUELLEMENT
Arcueil	Fraise	9 000
Beauvais	Baron et Sallé	20 000
	Guérin	12 000
	Garnier, Danse, Thévert, Tiquet	4 000
Corbeil	Oberkampf	10 000
Clos-Payen	Mlle Bivert, Dejan et Cie	3 000
Jouy	Demaraise et Oberkampf	30 000
Melun	Perrenod	8 000
St-Denis	Bréguier	
	Villé	
	Ebingre	
	Frick	

41. A.N., F/12/1404a

42. Une pièce était formée d'environ 20 aunes, l'aune étant de 1,20 mètres à Paris, soit environ 24 m.

ANNEXE 2

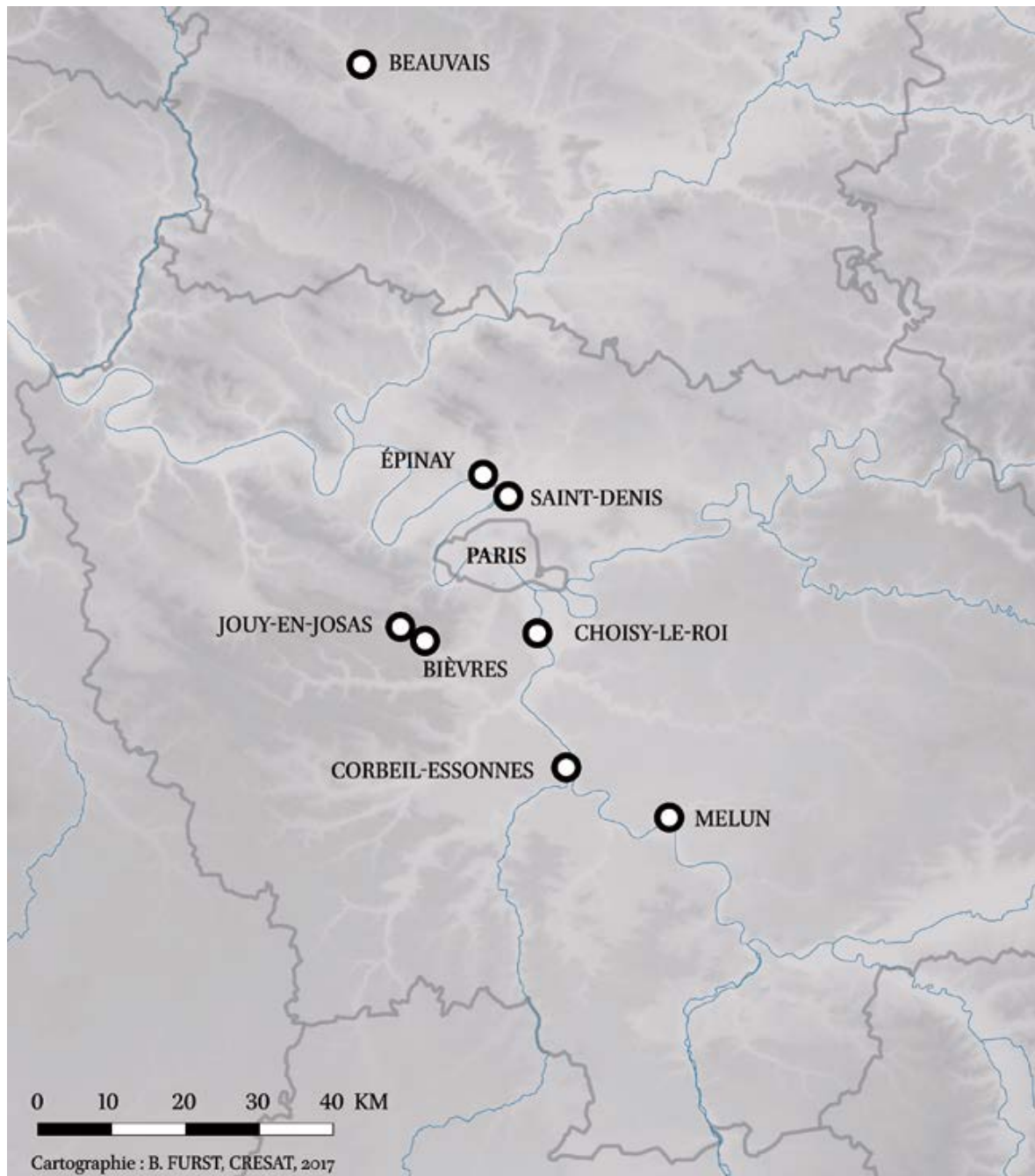
**Le développement immobilier de  
la Manufacture de Jouy 1760-1810<sup>43</sup>**



43. CHASSAGNE S., *Le coton et ses patrons : France 1760-1840*, Paris, ed. École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1991, p. 144.

ANNEXE 3

**Les principaux centres de fabrication  
de toiles peintes sous l'Empire**



## ANNEXE 4

**Conseil général des fabriques et manufacture : réponse des préfets à la circulaire ministérielle leur demandant la liste des fabricants et des manufactures de leurs départements (1806-1810)<sup>44</sup>**

LIEUX OÙ SONT ETABLIES LES MANUFACTURES	NOMBRE DE MANUFACTURE DE TOILES PEINTES	NOMBRE APPROXIMATIF D'OUVRIERS	QUANTITÉ APPROXIMATIVE DES PIÈCES IMPRIMÉES ANNUELLEMENT
Beauvais	4 manufactures dont Baron neveu	1 000 ouvriers 80 ouvriers	56 000 pièces
Bièvres	Dollfus Gontard	250 ouvriers	
Choisy-le-Roi	Roux, Fazy et cie	40 ouvriers	15 000 pièces
Epinay	Villiot aîné	70 ouvriers	10 000 pièces
Jouy-Essonne	Oberkampf	13 000 ouvriers	10 000 pièces
Melun	Quentin Beaufrère Perrenod	160 ouvriers 30 ouvriers	76 000 pièces 8 000 pièces
St-Denis	Rodolphe Ebingre	500 ouvriers	22 000 pièces

44. Tableau établi à partir des documents conservés aux A.N., F/12/1567, 1568, 1569, 1627.